

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 46 (1949)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

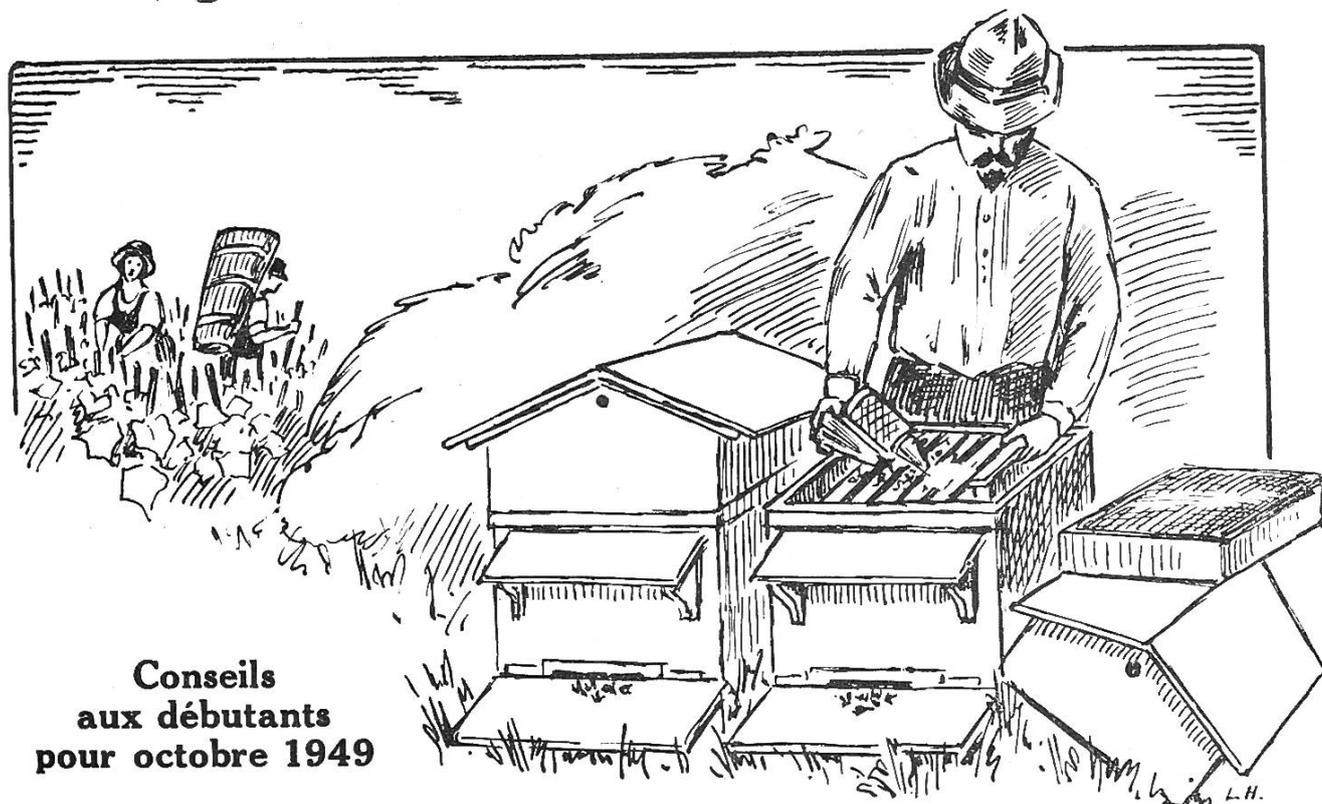
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOMMAIRE : Conseils aux débutants, *M. Soavi*. — Journée romande. — Concours de ruchers 1949. — Examen analytique du pollen, *Anna Maurizio*. — Echos de partout, *P. Zimmermann*. — Les abeilles en médecine, *E.-P. Hermann*. — Plantes mellifères et pollinifères, *R. Rüegger*. — Détermination du sexe chez les abeilles, *L. Mages*. — La page de la femme, *S. Delacrétaz*. — Réflexions, *R. Rüegger*. — Un appel entendu, *L. Mouche*. — Société romande d'apiculture. — Visite d'apiculteurs français, *R. Curty*. — Nécrologies : Joseph Magnin, Paul Subilia, Ernest May. — Nouvelles des sections.



Société Romande d'Apiculture



**Conseils
aux débutants
pour octobre 1949**

Décidément, il ne peut pleuvoir sérieusement cette année, et, à peine est-il tombé quelques gouttes que la bise reprend de plus belle. Pourtant les prés ont un peu reverdi ; le matin, une faible rosée perle sur les pousses nouvelles. Quelques troupeaux ont déjà quitté le pâturage ; leurs bêtes efflanquées laissent deviner que l'herbe était rare là-haut et que le bel été n'a pas été tout plaisir pour elles. La forêt, peu à peu, change d'aspect, se couvre d'or et de rouille. Tout nous dit que l'automne est bien là.

1949, avec ses records de sec et de soleil, son temps extraordinaire, veut se montrer fantasque jusqu'au bout. Il a suffi de quelques ondées à fin août (que ne sont-elles venues en juillet) pour déclencher une très abondante miellée sur un peu toutes les essences. Nos avettes, toujours à la recherche de butin, ont tôt fait de la découvrir et de se mettre au travail. En ce début de septembre, c'était un bien grand plaisir que d'être au rucher à regarder nos bestioles affairées, aller, venir, sans trêve et jusque bien tard dans la soirée. La bascule montait, montait, et accusait le soir : 1 kg., 1,2, 0,950, 1,350, etc. Malheureusement, les hausses étaient enlevées, les ruches aux trois-quarts nourries, aussi cette récolte inattendue nous cause-t-elle de grands soucis et cela pour bien des raisons.

Entre le 9 et le 14 septembre, nous avons contrôlé toutes nos ruches sous le rapport nourriture. Dans toutes, nous avons constaté un engorgement complet du nid à couvain. Dans les rayons du centre, pas une place vide, plus une cellule à disposition de la reine, et, par conséquent, plus un œuf, plus une larve ; seuls, quelques grains de couvain operculé décèlent la présence d'une majesté. Sitôt l'abeille née, son berceau est rempli. Pourtant, il y avait encore de la place ailleurs, dans les cadres extérieurs, pour emmagasiner cette intempestive miellée. L'un de mes voisins, qui avait resserré ses ruches à mi-août et presque terminé le nourrissage, a remis des cadres au centre, mais inutilement, puisque trois jours après, ils étaient comme leurs voisins, devenus des planches de provisions.

Mais, plus grave encore que cette surabondance de réserves, est la mauvaise qualité de cette miellée tardive. Les butineuses sont terrassées par « le mal noir ». En peu de jours, leur abdomen distendu devient d'un noir luisant. Les planchettes de vol se couvrent de ces pauvres insectes battant fébrilement des ailes, se traînant de gauche et de droite, dans l'impossibilité de voler. Lors de la visite des cadres, elles se laissent choir sans force au fond de la ruche. Les abeilles saines s'acharnent après les malades et ne leur laissent la paix que lorsqu'elles les ont fait tomber sur le sol. On en trouve des paquets gros comme des œufs, se serrant les unes contre les autres, attendant la mort. Dans les ruches, c'est une dépopulation effrayante. Combien d'entre elles verront le printemps ? et que faire pour essayer de conjurer un désastre ?

1° Mettre des cadres vides au centre pour permettre à la grappe de se former normalement quand le froid viendra. 2° Donner quelques litres de bon sirop qui seront emmagasinés au-dessus du groupe et consommés pendant la grande réclusion. Nous avons la certitude que les colonies qui hiverneront uniquement sur les provisions récoltées en septembre sont vouées à une mort certaine et

pensons que malgré la saison avancée, il faut essayer ce nourrissage. 3° Réunir, bien qu'il soit tard, les colonies trop affaiblies. Tout ce travail hors saison demande à être fait sans retard et le plus rapidement possible.

Et vous, mon cher débutant, qui avez le bonheur d'avoir vos ruches dans une région n'ayant pas connu cette désastreuse miellée, avez-vous terminé votre mise en hivernage ? Vos colonies sont-elles suffisamment pourvues, au chaud, bien assise et prêtes à affronter les rafales de l'hiver ? Nous voulons le croire, sinon, profitez des dernières belles journées de cette première quinzaine d'octobre. N'oubliez pas de ramener à 7 mm. la hauteur des trous de vol, car les souris, très nombreuses cette année, seraient heureuses d'élire domicile dans ces palais des sucreries. Inclinez fortement vos ruches vers l'avant, afin de permettre à l'eau de condensation de s'écouler.

Et, quand tout sera au point, donnez-nous encore pour tâche de rendre, chaque semaine si possible, visite à votre rucher, afin de contrôler si... rien ne cloche.

Gingins, 19 septembre 1949.

M. Soavi.

Journée romande d'apiculture

Le temps est au beau et le soleil chaud. Aussi est-ce couvert de sueur que le délégué de la Fédération neuchâteloise retrouve, dans un restaurant de la ville, des membres du comité romand qu'un concours de circonstances avait dispersé. Mais tout finit très bien et c'est à la satisfaction générale, avec une heure de retard, que le regroupement des dirigeants de la Romande s'opère sur l'esplanade de l'hôtel Terminus.

Souhais de bienvenue, cordiales poignées de dextres et le comité se met au travail avec vigueur, sous les ombrages de ce promontoire. Mais bientôt la discrétion est de rigueur, ces messieurs iront s'enfermer dans un sombre local jusqu'à 19 h. 30.

Le dîner du soir est servi au grand air. Les vestes sont des objets superflus, aussi l'ordre est donné de laisser « tomber les paletots ». Comité romand et comité cantonal fraternisent jusqu'à l'heure du coucher.

Dimanche, dès 8 heures, le rassemblement sur la place de la gare permet de diriger sur le château de Neuchâtel les 140 participants, divisés en deux groupes. La visite du château se termine dans le cloître où le gouvernement a fait dresser des tables.

M. Bertrand Perrenoud, président de la Fédération cantonale salue l'assemblée avec enthousiasme et remet la présidence de la journée à M. l'abbé Gapany, président du comité de la Suisse romande. Chaleureux et vibrant, ce dernier adresse des félicitations à ceux qui ont dû entreprendre l'organisation de la journée

romande. Puis tout le monde écoute avec attention les paroles de bienvenue que nous apporte M. le conseiller d'Etat Guinand, au nom du gouvernement du pays de Neuchâtel.

Après avoir dégusté l'excellent vin de l'Etat et fait honneur aux flûtes salées, le cœur et l'esprit contents, on quitte ce lieu pour descendre dans la vieille ville et envahir finalement la grande salle du cinéma Palace. Les apiculteurs, loin de leurs ruchers, voient défiler des projections de toute beauté, ainsi qu'un film en couleurs merveilleux, sur les « Marchés et techniques dans le Sud saharien », tel est le sujet que traite, avec une grande maîtrise M. le professeur Jean Gabus.

Beaucoup de participants sont surpris des révélations que leur apporte cette riche documentation, tandis que d'autres pensent qu'il est téméraire de songer à changer l'économie de ces régions du Sahara en cherchant à y adapter une civilisation européenne.

L'heure avance. Après une promenade sur les quais ombragés de la ville chacun prend place avec satisfaction dans les grands salons du restaurant Beau-Rivage.

Les convives trouvent à leur place des cigarettes « Brunette » « Champion » et..., une lame de rasoir « Gillette ». Merci au comité d'organisation ! Après un dîner très bien servi, une consigne sévère oblige les trois orateurs à ne parler au maximum que cinq minutes, ce qui n'empêcha nullement ceux-ci de s'exprimer très librement. La Société tessinoise *Societa ticinese apicoltura*, adresse ses meilleurs souhaits, par télégramme. M. Gapany salue les invités, dont M. Jean-Pierre Bailod, chancelier de la Ville, M. Lehmann, président de la Société suisse des Amis des Abeilles, et M. Schneider, remplaçant de M. le Dr Morgenthaler. Le représentant de la Suisse alémanique apporte le salut des apiculteurs outre-Sarine, tandis que M. le chancelier souhaite la bienvenue de la part des autorités communales, sans déroger au temps imparti, il donne à son message un style administratif, voyez plutôt...

Mesdames, Messieurs,

Je suis chargé de vous apporter le salut des autorités de la ville de Neuchâtel et de vous souhaiter la bienvenue en nos murs.

Cette agréable mission exécutée, j'aurais voulu vous adresser quelques mots en mon nom personnel, mais, vous avez entendu, l'ordre donné était précis ! Il faut être bref ! Aussi pour m'y conformer, vais-je user du plus pur style administratif.

« Je,

vu que vous savez mieux que moi qui vous êtes, et que, par conséquent, il serait outrecuidant de ma part de venir vous le dire ;

vu que vous connaissez tous notre bonne ville, et qu'il serait un peu fat de ma part, de vous la venir décrire :

considérant que par ce temps superbe, ce serait un crime de vous tenir trop longtemps enfermé ;
considérant enfin que les meilleures plaisanteries sont toujours les plus courtes,

a r r ê t e ...

Art. unique. — ... ce vain bavardage !

En foi de quoi je lève mon verre à votre santé, Mesdames et Messieurs, et à la prospérité de l'apiculture. »

La sécheresse joue un vilain tour aux organisateurs. Les horaires des bateaux ne seront pas tenus, par suite des basses eaux. C'est au ralenti que les bateaux parcourent les canaux de la Broye et de la Thielle. La plupart des congressistes devront modifier l'horaire du départ de la ville au retour de la promenade.

L'après-midi se passe sur un lac bleu et sous un ciel encore plus bleu. En s'éloignant de la rive neuchâteloise, les apiculteurs contemplent les pentes rousses des forêts et la silhouette molle du Jura. Le canal de la Broye s'ouvre au milieu des joncs, et longtemps notre petit vapeur pénètre dans le Seeland, puis aborde le débarcadère de Sauges. Encore sous l'impression de ce beau voyage sur l'onde, nous nous apprêtons à recevoir une gentille collation sous les ormeaux, où le président cantonal se fait enlever un pan de sa culotte par la chienne de l'endroit. L'heure du retour nous rappelle à la réalité. Retour en virant de bord et en mettant le cap sur St-Blaise où des apiculteurs distraits débarquent sans crier gare !

En finale, l'estacade du port de Neuchâtel résonne sous les pas de ceux qui vécurent la belle journée romande de 1949.

Le Grand Méchant Loup.

Concours de ruchers 1949

Rapport du jury composé de : président, M. A. Grandchamp. Les Fauconnières 5, Lausanne, représentant les sections concurrentes. M. Thiébaud Charles, Cormondrèche (Neuchâtel). Secrétaire, M. Charles Ruckstuhl, Chambésy-Genève, désigné en remplacement de M. Mayor, démissionnaire.

Les sections désignées lors du tirage au sort à l'assemblée des délégués sont : Lausanne, Morges, Cossonay, Orbe et la Vallée de Joux.

Inscriptions

Section de Lausanne

MM. <i>Regamey Edouard</i> , Vers-chez-les-Blancs.	21 ruches D.-B.
<i>Dufour Louis</i> , 14, Rte de Crissier, Renens.	15 ruches D.-B.
<i>Duvoisin Ernest</i> , 40, Rte de Cossonay, Prilly.	13 ruches D.-B.
<i>Dennig Marcel</i> , Mollens.	14 ruches D.-B.

Section de Morges

M. de Buren Etienne, Denens. 16 ruches D.-B.

Section de Cossonay

M. Dupuis Jean, Senarclens. 12 ruches D.-B.

Tous les ruchers sont classés en II^{me} catégorie ; tous présentés par leur propriétaire.

Pas de rucher en 1^{re} catégorie et absence d'inscription des sections Orbe et Vallée de Joux.

Le jury constate qu'il y a désintéressement de participation à ce concours, soit par les membres, soit par les sections. L'assemblée des délégués de la Romande ainsi que le jury seraient heureux de connaître le ou les motifs ou griefs qui provoquent cette abstention. Les ruchers visités ont été taxés d'après le barême établi tout en tenant compte des possibilités de récolte de la contrée, des années de pratique de l'apiculteur et de ses connaissances pratiques et théoriques. Pendant les années de guerre, la qualité des marchandises employées, soit pour la fabrication, soit pour l'entretien des ruches et ruchers a laissé à désirer, aussi le jury a tenu compte de ce facteur et n'a pas disqualifié une ruche ou rucher qui intérieurement donnait satisfaction.

Nous regrettons l'absence totale à ce concours des grands ruchers, les observations suscitées en seraient-elles la cause, ou encore la composition d'un jury mal choisi.

A vous messieurs les présidents de sections de nous renseigner.

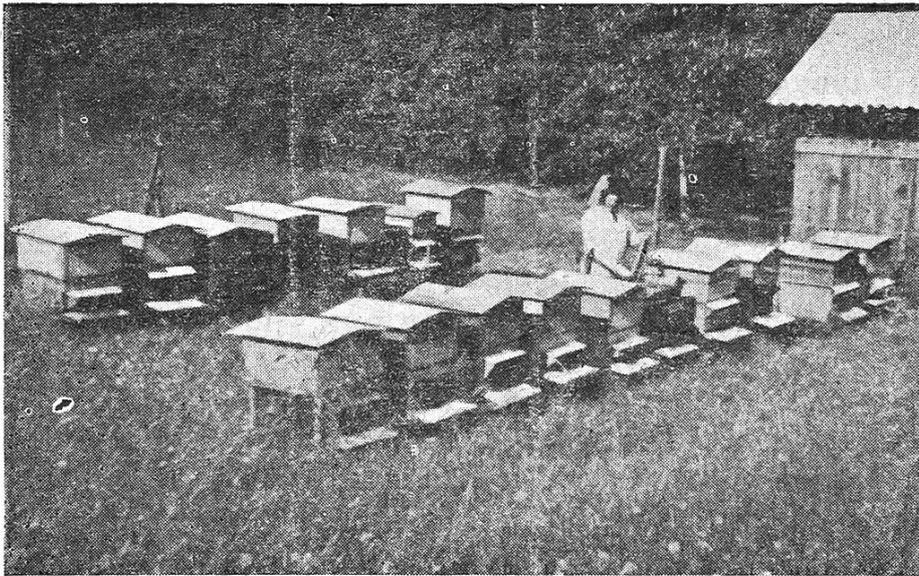
Le jury a regretté également l'abstention de l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin sur Morges. Il y aurait avantage pour les écoles d'agriculture à participer à un concours qui serait une consécration à l'enseignement, un encouragement pour les élèves et une marque de la considération à accorder à cet art mineur de l'agriculture qu'est l'apiculture.

Marcellin peut d'ailleurs se présenter avec l'une quelconque des sections vaudoises, l'institution étant cantonale.

Pour la comptabilité, qu'elle qu'en soit la forme, nous l'avons appréciée à sa valeur tenue et écritures passées. Absence de comptabilité de Brougg : tous les concurrents la trouvent trop compliquée.

L'élevage des reines pourrait être pratiqué avec plus de méthode, soit avec le système direct, ou Heyraud, en sélectionnant une race et en choisissant la meilleure colonie de cette race. Enlever tout le couvain à la colonie éleveuse a pour effet de concentrer toutes les nourrices aux larves royales et donne ainsi davantage de reines et de meilleure qualité. On élève encore trop souvent sans faire de sélection. Développer les bons caractères, éliminer les mauvais, voilà du beau et bon travail.

Les concours de ruchers ont malgré tout du bon ; on apprend à mieux se connaître entre apiculteurs, par les discussions nous complétons nos connaissances. Le rucher lui-même est mieux tenu, la propreté y règne, le travail se fait mieux et avec régularité ; l'outillage se modernise ; les vieilles caisses mal construites disparaissent des ruchers ; les cadres remplis de trous de teigne sont renouvelés ; les feuilles gaufrées mieux fixées, les laboratoires mieux installés. Les ruchers sont mieux posés sur leur base, les plateaux nettoyés régulièrement.



Rucher Louis Dufour, Renens

C'est avec plaisir que l'apiculteur pénètre dans son rucher ; quelle facilité pour travailler et quel plaisir pour le jury lors de sa visite quand il peut donner la médaille méritée et accorder des félicitations aux concurrents.

Appréciation et classement des concurrents

Regamey Edouard, Vers-chez-les-Blancs, Lausanne.

21 ruches D.-B., 2 nucléi. — Rucher situé dans un petit verger, près de l'habitation, bonne orientation. Les ruches sont fabriquées par l'apiculteur, les dimensions laissent à désirer, bandes impropolisables placées sans laisser de passage aux abeilles sous le portecrayons, pas d'agrafes au bas de la paroi pour séparer et tenir les cadres en place, afin d'empêcher le ballotement. Ruches non numérotées, plateaux cloués, sans emboîtement, impossibilité de nettoyer les fonds. Reines non marquées, élève ses reines sans tenir compte de la race, un nucléus bourdonneux. Outillage incomplet,

pas de maturateur, pas de bascule. Absence totale de comptabilité et de notes concernant les colonies. Travaille avec calme, mais ne possède pas les connaissances que demande la bonne conduite d'un rucher, place des feuilles gaufrées au milieu du couvain, souvent deux feuilles par ruche.

Le jury lui conseille de suivre les conférences et démonstrations pratiques de sa section, afin de se perfectionner dans la bonne tenue d'un rucher.

Le jury lui accorde : 5.5.4.8.4.9.9.4.9.4.0.2.6.3. = 72 points.

Dufour Louis, 14, Route de Crissier, Renens

15 ruches D.-B., 2 colonies en pépinière, 3 élevages en ruchettes à 6 cadres. — Rucher situé dans un pré protégé des vents par un bois-haie longeant un petit ruisseau. Ruches bien orientées, numérotées, quelques-unes un peu à ras du sol, l'herbe non fauchée devant les ruches incommode les abeilles. L'apiculteur, avec des caisses d'emballages d'autos a construit, à proximité du rucher, une maisonnette utilisée comme laboratoire.

Le matériel est complet, en bon état et placé avec ordre. Absence de bascule. Réuni ses essaims aux souches avec le plateau séparateur.

Reines non marquées, race croisée italo-noire. Cet apiculteur aurait été mieux récompensé si les notes concernant les colonies et sa comptabilité avait été à jour.

Travaille avec calme et le rucher bénéficie de son expérience d'apiculteur.

Le jury lui accorde : 6.5.5.9.4.9.9.4.9.5.4.2.9.5. = 85 points.

Duvoisn Ernest, 40, Route de Cossonay, Prilly.

10 ruches D.-B., 2 élevages en ruchettes. — Rucher situé au haut d'une ancienne gravière, abrité par une haie, bien protégé des vents, bonne orientation, ruches numérotées, fabriquées par l'apiculteur, dimensions exactes, espaces sous bandes impropolissables pas assez hauts, pas de passages pour les abeilles.

Colonies fortes et belles bâtisses, renouvelle régulièrement les rayons, reines marquées, race croisée.

Ruchettes d'élevage trop petites et de mauvaise construction ; faibles en population. Comme l'apiculteur est un bon constructeur nous lui conseillons de choisir un modèle de ruchette d'élevage plus pratique.

5 à 6 kg. de miel dans les hausses provenant des châtaigniers et tilleuls.

Outillage complet, pas de bascule.

Les annotations concernant les colonies sont assez récentes pas de comptabilité, c'est dommage !

Cet apiculteur travaille avec calme et possède assez de connais-

sances concernant l'apiculture, comme il est jeune, il pourra améliorer son classement lors d'un prochain concours.

Le jury lui accorde : 6.6.5.10.5.9.9.4.9.5.4.2.9.3. = 86 points.

De Buren Etienne, Denens.

16 ruches D.-B., 5 nucléi. — Les ruches sont en estivage à Mollens, en bordure de la forêt, bien orientées et numérotées. Ruches de la maison Rithner, neuves, sauf 2 provenant de son père. Colonies fortes, quelques cadres à réformer, trop de cellules à mâles. Reines marquées, race croisée italo-noire. Ruches sur bascule à Denens et ruchettes d'élevage. Matériel complet en bon état. Notes concernant les colonies complètes, comptabilité simple en rapport avec l'importance du rucher. Apiculteur travaillant avec calme et maîtrise. Le rucher de Mollens accuse 4 à 5 kg. de miel. Les colonies souffrent du sec et la miellée de sapin fait défaut.

Le jury lui accorde : 6.6.6.9.5.8.9.4.9.6.6.3.9.5. = 91 points.

Dennig Marcel, Mollens.

14 ruches D.-B., 1 ruchette d'élevage Ruckstuhl, à 3 cadres peuplés, 1 pépinière. — Rucher situé au-dessus du village de Mollens, bien orienté. Ruches numérotées. Colonies fortes, bien approvisionnées, cadres renouvelés régulièrement. Reines marquées de race noire. Elevage en conséquence du rucher, un nucléus orphelin.

Matériel et outillage assez complet, pas de bascule.

Ruches de bonne fabrication des maisons de Bassin et Rithner.

Annotations concernant colonies, sommaires et récentes, pour la comptabilité même observation.

Travaille avec calme, connaissances générales en apiculture à compléter.

Le jury lui accorde : 6.6.6.9.5.9.9.4.9.5.5.3.8.4. = 88 points.

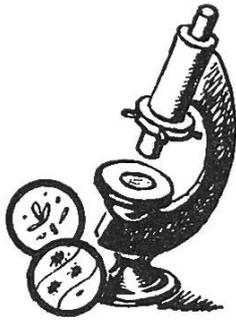
Dupuis Jean, Senarclens

12 ruches D.-B., 4 nucléi. — Les ruches sont en estivage à Vaulion, dans un enclos, murs de pierre, en bordure de forêt et à proximité de pâturages, où de belles gentianes ont fourni un beau miel jaune ; 7 à 8 kg. dans les hausses.

Ruches numérotées de bonne fabrication. Reines marquées provenant de bonne souche, race italo-noire. Trois nucléi pourraient être plus peuplés. Outillage et matériel complet, le laboratoire de Senarclens pourrait être dans un local plus moderne, le travail serait facilité. Très bonnes annotations concernant les colonies. Comptabilité de plusieurs années et en rapport avec l'exploitation.

Connaissances théoriques et pratiques bonnes. Travaille avec calme et maîtrise.

Le jury lui accorde : 6.6.6.9.5.9.9.4.9.6.7.4.9.4. = 93 points.



Documentation scientifique

TRAVAUX DU LIEBEFELD

Examen analytique du pollen contenu dans le miel et dans les pelottes

*par Anna Maurizio, supplément de la Schw. Bienen-Zeitung
cahier No 18, commenté par O. Morgenthaler
et traduit par P. Zimmermann*

L'étude du pollen est devenue une véritable science qui intéresse non seulement les botanistes et les apiculteurs, mais également les géologues et les médecins. Grâce à leur enveloppe extrêmement résistante, les grains de pollen se sont conservés au cours de milliers, de millions d'années, non seulement dans les terrains relativement jeunes des tourbières, mais dans les terrains beaucoup plus anciens remontant jusqu'au Carbonifère. Ces microfossiles offrent aux géologues des points de repères, des indications précieuses sur l'état de la flore au cours des différentes périodes de l'histoire de notre Terre et sur l'âge d'un terrain donné. Quant au médecin, s'il étudie les pollens, c'est pour mieux connaître certaines maladies dont ils sont la cause, le rhume des foins en est un exemple. C'est ainsi que les progrès réalisés dans un domaine particulier ont leur influence dans d'autres domaines ; aussi le travail de Mlle Maurizio apporte-t-il non seulement du nouveau dans la connaissance du miel et des plantes mellifères, mais il sera également utile au géologue et au médecin.

Le cahier comprend trois mémoires ; le premier, le plus volumineux (100 p.), est intitulé : « Contribution à l'analyse quantitative du pollen contenu dans le miel ». Pour effectuer une telle analyse, le miel doit être tout d'abord dilué, puis centrifugé. Le sédiment obtenu, composé de grains de pollen, est alors examiné au microscope. Comme chaque espèce de plante, chaque famille, possède un grain de pollen de forme caractéristique, il sera donc possible au spécialiste de déterminer leur origine. Si, par exemple, il trouve dans le sédiment du pollen de dent-de-lion, d'arbres fruitiers, de saule, de cerfeuil des prairies, de colza, il en déduira que ce miel a été récolté au printemps, sur le Plateau suisse. Y a-t-il, au contraire, du pollen de fleurs d'oranger, d'eucalyptus, de mimosa, il s'agira, sans aucun doute, d'un miel des pays

chauds. L'analyse du pollen fournit donc de précieuses indications sur l'origine d'un miel, elle est devenue un moyen de contrôle efficace.

Ceci dit, comment le pollen arrive-t-il dans le miel ?

Le moindre souffle de vent chasse le pollen partout, les abeilles en transportent de toutes les plantes possibles, accroché aux poils de leur corps ; aussi, dans la ruche, telle une poussière impalpable, tourbillonnera-t-il dans le courant d'air créé par les abeilles et finira-t-il par tomber dans les cellules pleines de nectar. Dans ces conditions, l'analyse du pollen est-elle vraiment capable de fournir des indications précises sur l'origine du miel, ou ne peut-elle que renseigner sur sa provenance étrangère ou non ? Par ailleurs, l'analyse ne dépasse-t-elle pas ses possibilités en donnant des indications sur la valeur nectarifère de certaines plantes ou en fournissant un avis qui, au cours d'une action en justice, pourrait entraîner la condamnation d'un commerçant en miel ?

C'est pour répondre à ces objections que l'auteur, dans son travail, recherche toute l'importance que revêt et la nature et la fréquence des grains de pollen contenus dans le miel.

Dans ce but, elle a effectué *l'analyse quantitative* des grains de pollen contenus dans une quantité déterminée de miel, analyse qui tient compte non seulement de leur forme, mais de leur nombre absolu. Elle a ainsi fait l'analyse quantitative d'un très grand nombre de miels types et de mélanges, miels qui avaient été analysés auparavant du seul point de vue qualitatif. Dans cet ouvrage, se trouve le tableau suivant, provenant d'un travail antérieur (Maurizio 1939) et qui a servi de point de départ aux nouvelles recherches :

Contenu absolu en éléments végétaux dans 10 gr. de miel

Groupe	Contenu en éléments végétaux	Sortes de miel
I	moins de 20,000	Pur miel d'acacia, miel de sucre.
II	de 20 à 100,000	Miels de printemps et de fleurs d'été des régions basses et hautes avec un peu de miellat.
III	de 100 à 500,000	Purs miels de myosotis et de châtaignier, miels de forêt et de feuilles.
IV	de 500 à 1 million	Miels de myosotis et de châtaignier particulièrement riches en pollen, miel de presse.
V	plus de 1 million	Miel de presse riche en pollen.

Remarquons que, dans ce tableau, il ne s'agit pas de contenu en grains de pollen, mais de contenu en *éléments végétaux*, car,

à côté des grains de pollen, se trouvent aussi des algues et des spores de champignons, éléments considérés comme caractéristiques pour le miel de forêt, donc comme indicateur de miellat.

(A suivre.)



Saviez-vous que...

- selon M. Southwick, l'acceptation d'une reine dépend de sa capacité d'absorber immédiatement et sans limite la gelée royale que lui offrent les ouvrières. Lorsqu'une reine est empêchée de pondre par suite de l'encombrement du nid à couvain, elle réduit sa capacité d'absorption et n'accepte plus tout le surplus de gelée royale qui sera ainsi déposé dans les cellules de jeunes larves qui seront agrandies et qui évolueront en cellules royales. Ainsi naîtrait l'essaimage.
- le sucre raffiné n'attaque pas les dents, ni le sang, car par lui-même, il n'est pas nuisible, mais les dents se gâtent et l'anémie se produit parce que le sucre raffiné prenant la place des végétaux riches en chaux et en fer, en prive ainsi l'organisme qui en a besoin.

L'action du salpêtre sur les abeilles

La fumée salpêtrée agit sur les abeilles comme purgatif violent. M. Rolando, de Genève, me communique la réponse qu'il vient de recevoir de M. Lutz, directeur du Centre d'études apicoles de Tunis, très connu pour sa théorie sur les loques et inventeur de l'Acartox, Nosemol, Amibar et Vitagor, sur cette action particulière. Voici ce qu'il dit en substance :

Le salpêtre est toxique pour les centres nerveux de l'abeille ; il se produit une sorte d'empoisonnement qui amène une violente réaction de l'organisme se traduisant par l'expulsion des matières fécales du corps de l'abeille. Cette masse infecte qui sort, vide très bien l'abeille, mais ne lui ôte pas ses cultures de microbes Noséma, ni ses amibes qui tous deux sont fixés dans les tissus de l'estomac, des intestins et des reins.

Au début de nos essais, nous avons mis au point une purge qui faisait évacuer les abeilles assez rapidement, mais ceci était sans intérêt pour l'apiculteur, étant donné que la constipation revenait.

L'odeur particulière de hareng fumé pourri des excréments, indique certainement que les abeilles sont infectées des trois maladies : acariose, amibiose et nosérose, et c'est ce trio qui prépare les loques.

Essaim à reine clipée

Le Bulletin de l'Association régionale d'Inverness rapporte un fait curieux signalé par un de ses membres. Celui-ci a assisté à la sortie d'un essaim qui se posa à une quarantaine de mètres de la ruche, dans un buisson. La reine, dont les deux ailes étaient clipées du même côté, fut trouvée dans le groupe. Comment y était-elle arrivée ? Il semble bien, faute d'autres explications, que des abeilles aient dû la porter. *(La Belgique Apicole.)*

Les traitements insecticides par avion

Il vient de se créer en France, sous le nom « Aéro-Coop », une coopérative agricole de traitements aériens des récoltes. Elle a pour objet l'achat et l'utilisation pour l'usage exclusif de ses membres, de matériel, machines et instruments agricoles et principalement pour traiter les parasites et les maladies des cultures au moyen d'hélicoptères.

L'apiculture aux Pays-Bas

L'apiculture néerlandaise se développe méthodiquement : en 1937, on comptait 132,000 colonies, en 1946, plus de 160,000. L'élevage se fait, en général, par des amateurs. Le nombre total des apiculteurs s'élève à 29,000. Le 87 % des éleveurs possèdent au moins 10 colonies dont le rendement annuel est de 10 kg. de miel par colonie. *(Gazette Apicole.)*

Réponse à un débutant

Un débutant naïf demandait un jour au célèbre savant apiculteur américain, le Dr Miller : « Combien de temps faut-il pour apprendre ce métier ? » — « Il y a cinquante ans que je le pratique et j'apprends du nouveau chaque année ! »

N'est-ce pas là, la réponse d'un sage. *P. Zimmermann.*

Les abeilles en médecine

*De « La Belgique apicole »
par E. P. Hermann*

Depuis les temps les plus reculés, des animaux de petite taille et des insectes ont été utilisés en médecine. L'abeille s'est trouvée

parmi les plus prisées comme remède. Pline et certains de ses contemporains ont écrit abondamment au sujet des vertus thérapeutiques de l'abeille.

L'effet salulaire de son aiguillon dans certaines affections est connu depuis des siècles. L'histoire rapporte que Charlemagne fut guéri d'une goutte tenace par des piqûres. On a remarqué que, parmi les apiculteurs, le rhumatisme est relativement rare. Au Moyen-Age, les gens atteints d'arthritisme étaient envoyés dans des ruchers spéciaux pour y subir l'effet bienfaisant de piqûres d'abeilles.

En 1880, le Dr Terc fut le premier des médecins modernes à publier un article sur le traitement des rhumatismes par le venin d'abeille, mais la méthode qu'il préconisait tomba en désuétude. La raison principale en était que le patient se voyait appliquer directement des abeilles vivantes et que bien des gens ne trouvaient pas le procédé à leur goût. En 1914, un grand pas fut fait dans cette thérapeutique lorsque le Dr Langer prépara du venin d'abeilles en solution, destiné à des enfants que les piqûres d'abeilles faisaient souffrir. Il était le premier.

Dans les dix années qui suivirent, diverses méthodes furent mises au point en vue de recueillir du venin d'abeille à l'état pur. A l'heure actuelle, il n'est plus nécessaire d'avoir recours à des centaines de piqûres : on utilise un venin d'abeille plus concentré.

Le venin d'abeille est élaboré dans ce qu'on appelle la poche à venin, par le mélange des sécrétions de trois glandes. En raison de la nature de leurs réactions, deux de ces glandes sont qualifiées glandes acides, la troisième est appelée glande alcaline. Il a été établi récemment que, probablement, seule une glande secrète le venin. Cette glande est fourchue à son extrémité, ce qui fit croire naguère que deux glandes entraient en jeu.

Le venin est obtenu soit par pression de la main sur l'abdomen de l'insecte, forçant la sortie de l'aiguillon et de sa goutte limpide de venin, soit en amenant l'insecte à piquer une pellicule de substance absorbante, tel un papier buvard. Un autre procédé consiste à enlever tout l'appareil vulnérant et à en extraire le venin.

Le venin d'abeille n'est pas utilisé à l'état naturel. Il est purifié au moyen d'une solution de sel et d'acétone. Le rendement de 2000 abeilles est environ 200 milligrammes de précipité à l'acétone.

En quoi consiste le venin d'abeille ? Une analyse récente indique qu'il contient du carbone, de l'hydrogène, de l'azote, du soufre, du phosphore et du magnésium. L'acide formique n'en est pas le principe actif, comme on l'avait supposé antérieurement. Celui-ci consisterait plus vraisemblablement en un composé organique

complexe contenant de la lécithine et une sapotoxine dépourvue d'albumine.

Des études physiologiques ont amené nombre d'observateurs à relever la similitude entre le venin d'abeille et les venins de serpents. Les docteurs Essex, Markowitz et Mann ont constaté que le venin d'abeille se rapproche fort, quant aux réactions physiologiques, de celui du serpent à sonnettes. Il provoque une baisse de la pression sanguine, une contractions des muscles lisses, un spasme bronchial et une altération du sang. Les docteurs Tech et Wolff croient la composition du venin d'abeille semblable à celle du venin de cobra et de crotale.

L'administration de venin d'abeille en médecine exige une technique spéciale. Les solutions destinées à être injectées sont pourvues d'un équipement pour faire l'épreuve de la sensibilité du patient, au venin. Une petite quantité est injectée dans la peau pour contrôler la réaction du patient. Si la marque n'est pas forte, le patient n'est pas hypersensible et le venin peut lui être donné sans risque. Lorsque ceci est bien fait, aucune douleur n'est ressentie.

Le venin est utilisé en ordre principal dans le traitement de toutes les formes d'arthritisme aigu ou chronique. Son effet bien-faisant a été constaté dans certaines inflammations oculaires. De même, il soulage diverses affections telles que la sciatique, la névrite, les névralgies et les fibroses.

Les docteurs Haag et Konig ont obtenu de bons résultats en traitant par injections de venin, des patients atteints de rhume des foins. Les traitements étaient appliqués durant la période critique. Le Dr Wolpe a injecté du venin à un patient souffrant d'urticaire aigu généralisé. Cinq ans après, le patient n'avait pas eu de nouvelle attaque. (*The Bee World.*) G. Ledent, Boitsfort.



Tribune libre

La rédaction laisse aux correspondants la responsabilité des opinions qu'ils y émettent

Plantes mellifères et pollinifères du printemps

Les aimables propos de A. H., dans le *Bulletin* de juillet, m'incitent à reprendre la plume ; j'espère ne pas trop ennuyer les lecteurs de notre journal en revenant sur ce sujet.

Une observation attentive, durant toute la durée du jour, est nécessaire pour déterminer si une fleur est mellifère ou pollinifère ; c'est alors que nous remarquerons que telle fleur n'est visitée que tôt le matin, telle autre vers le milieu du jour, une troisième l'après-midi seulement. De ces faits, nous pouvons tirer la conclusion suivante : la sécrétion du nectar et la mise en liberté du pollen varient d'une espèce à l'autre, et souvent, ne durent que quelques heures de la journée. Nous constaterons également bien vite que le nombre de plantes sans profit pour nos abeilles est très restreint. Il ne faut pas oublier, que l'abeille en quête de provisions, recherche la quantité et la qualité ; mais en cas de nécessité, la qualité sera négligée et il arrivera qu'une plante, à première vue non mellifère ou pollinifère, sera pendant quelques jours assidûment visitée, malgré la médiocrité du produit à récolter.

Voici quelques plantes mellifères et pollinifères de la région de Lausanne :

Année 1949

Février.

Noisetier, nom vulgaire du *Corylus Avelana* ou coudrier, famille des cupulifères ; le 6 février, vers midi, je peux déjà observer quelques abeilles occupées à récolter le pollen des premiers chatons.

Mars.

Dès le 23 mars, sortie générale et récolte de miel et de pollen sur les plantes suivantes :

Pâquerette bellis, famille des composées ; jusqu'à fin avril, les abeilles récolteront sur cette plante un pollen abondant de couleur jaune-or.

Primevère acaule, famille des primulacées ; récolte de miel et de pollen sur les fleurs fraîchement écloses.

Scilles, famille des liliacées ; les différentes espèces sauvages et cultivées, sont très mellifères et pollinifères ; la même fleur sera visitée avec passion plusieurs fois dans l'espace de quelque minutes. Le pollen récolté est de couleur bleue.

Buis, famille des buxacées ; très mellifères et pollinifères. Pollen gris-jaune.

Lierre-terrestre, vulgairement appelé Herbe de St-Jean, famille des labiées ; très mellifère.

Dent-de-lion ou pissenlit, famille des composées ; très mellifère et pollen jaune-orange.

Forsythies, arbrisseaux de la famille des oléacées, originaires de Chine et du Japon ; très bien acclimatés chez nous, ils fournissent à nos abeilles un pollen de couleur ocre-clair.

Lamier rouge et Lamier tacheté, famille des labiées ; mellifères et pollen brun-rouge.

Ficaire, famille des renonculacées ; très pollinifère ; pollen jaune-or.

Avril.

Oxalis stricta, famille des oxalidées ; mellifère.

Sylvie ou Anémone des bois, famille des renonculacées ; pollen gris-blanc.

Dès le 4 avril, floraison des arbres fruitiers. Les cerisiers et les pruniers sont certainement les plus recherchés.

Myosotis alpestris, famille des borraginées ; miel et pollen gris-jaune.

Prunier persan, arbre d'ornement, famille des rosacées ; très mellifère et pollinifère.

Géranium Pyrenaicum, famille des géraniales ; très mellifère ; sa floraison dure jusqu'en automne.

Prunus Laurocerasus, Laurier-cerise, famille des rosacées ; mellifère et pollen blanc-rosé.

Marronnier d'Inde, famille des hippocastanées ; mellifère et pollinifère.

Cotoneasters, arbrisseaux d'ornement de la famille des rosacées ; très mellifères et un peu de pollen gris-blanc.

Glycines, plantes d'ornement de la famille des légumineuses ; mellifères et pollinifères ; ces plantes ne sont souvent visitées que durant les premières heures de la journée. Pollen gris-jaune.

Plantain lancéolé, famille des plantaginées ; le pollen ocre-clair n'est récolté que durant les premières heures de la matinée.

Scabieuses, famille des dipsacées ; très mellifères et pollen gris-bleu.

Giroflée jaune, famille des crucifères ; mellifère et pollen gris-blanc.

Senecion vulgaris, famille des composées ; mellifère et pollen jaune-or.

Houx, famille des illicinées ; mellifère et pollen jaune-citron.

Sauges des prés, famille des labiées ; très mellifère et pollinifère.

R. Rüegger.

Détermination du sexe chez les abeilles

Réfutation des théories du père Dr Benussi-Bossi

Article paru dans l'Apicoltore Moderno

Traduit par J.-F. Guillaume

La lecture de cet article, p. 52-53, du *Bulletin* de février 1949, ne saurait laisser indifférent. Nous y lisons : « Des ovaires partent *deux* canaux », etc. A lui seul, ce début constitue déjà un outrage à la vérité. Il est facile d'en juger. Et, pour cela, commençons par

une description résumée des organes génitaux et de ponte de la reine-abeille, telle que leur structure apparaît sous le microscope, avec un bref commentaire de leur fonctionnement.

On trouve d'abord deux ovaires distincts (gauche et droit), en forme de poires renversées et de pareille grandeur. Chacun est formé d'environ 160 à 180 tubes *ovigènes* (c'est-à-dire qui engendrent les œufs), enveloppés d'une membrane protectrice. A l'extrémité supérieure de ces tubes filiformes, on reconnaît les cellules initiales, germes des œufs futurs. Leur diamètre grandit au fur et à mesure de leur allongement vers leur base inférieure, s'adaptant ainsi à la croissance et au grossissement graduel des œufs. Tous ces tubes aboutissent à un réceptacle ou bassin, lequel se continue par un canal, l'*oviducte*. Les deux oviductes, un par ovaire, débouchent dans une *poche commune* : le vagin.

La membrane du vagin présente un renflement intérieur, une sorte de languette, plissée et ridée transversalement, appelée protubérance vaginale. Elle est humectée d'un liquide sécrété par une glande placée immédiatement au-dessous. C'est un lubrifiant, lequel se coagule à l'air et qui sert non seulement de protection à l'œuf mais aussi à le fixer au fond de la cellule. Dans la partie supérieure du vagin, un peu en avant et juste au-dessus de la protubérance vaginale, débouche le canal séminifère qui amène les spermatozoïdes de la spermathèque au vagin, grâce à un organe particulier qu'on a appelé la « Samenpumpe ». A ce moment, il semble et il est probable que l'œuf à féconder, retenu et appuyé par ce repli musculaire du vagin, soit amené dans une position telle que son extrémité correspond avec l'orifice du canal séminifère, en forme d'entonnoir. C'est un arrêt que l'œuf paraît contraint de subir. La disposition des organes fait supposer qu'il a été ainsi placé et appliqué précisément pour favoriser l'introduction des spermatozoïdes dans le micropyle, et uniquement dans ce but. Le cheminement de l'œuf apparaît de la sorte aussi logique que naturel. Le vagin se continue vers l'extérieur pour se terminer par la vulve et la poche renfermant l'aiguillon au repos.

Le Dr Benussi-Bossi soutient que les oviductes se continuent dans le vagin, toujours indépendants l'un de l'autre, et débouchant séparément au dehors, l'un donnant issue aux œufs non fécondés, l'autre aux œufs fécondés. Selon lui, serait ainsi résolue l'énigme de la détermination du sexe. Mais cette hypothèse est en contradiction formelle non seulement avec la structure anatomique des organes de ponte, mais encore avec toutes les observations enregistrées jusqu'ici. Cette hypothèse surprenante, du reste, a été scientifiquement réfutée par le Dr Fyg (voir Schw. Bienenz. 1938, p. 637 et suiv., ainsi que l'excellente traduction parue dans le *Bulletin* de 1939, p. 38 et 75). Le vagin est bien un canal unique et

l'unique chemin suivi vers l'extérieur par les œufs, fécondés ou non. Les théories du Dr Benussi-Bossi soulèvent bien d'autres objections encore. Sa conception de la structure anatomique des organes sexuels de la reine ne correspond pas à la réalité et ses théories manquent de toute base sérieuse.

Quelques mots maintenant relatifs aux alvéoles : la reine ne pond que dans des alvéoles nettoyés, de préférence dans ceux qui ont déjà contenu du couvain, aussi bien de mâles que d'ouvrières. Le liquide qui sert à nettoyer et à désinfecter les cellules n'est pas sécrété par les glandes mammaires de l'abeille, mais provient du proventricule (bouche de l'estomac), partie du tube digestif située entre le jabot et l'estomac. Cette substance est probablement tirée du pollen, lui-même protégé par une sorte de propolis. Ce liquide, d'un vert-jaunâtre, s'oxyde à l'air et devient noir. C'est lui qui noircit les rayons ayant contenu du couvain.

Le mécanisme de la ponte a été expliqué scientifiquement depuis longtemps. Dans le processus de la ponte, ce qui demeure à trouver, ce sont les mobiles qui déterminent la reine à faire agir sa pompe séminale en vue de la fécondation des œufs, lesquels deviendront des reines ou des ouvrières, selon l'alimentation dispensée ensuite aux larves. Les œufs non fécondés donneront toujours des mâles, qu'ils soient pondus dans de grandes ou petites cellules. Les ouvrières ne sont pour rien dans la fécondation ou la non fécondation des œufs d'une reine. Le seul rôle qu'on puisse leur attribuer, c'est d'inciter la reine à pondre dans de grandes cellules suivant la saison.

Deux mots, pour terminer : Oserait-on demander à MM. les Drs Morgenthaler et Fyg de nous doter d'une brochure concernant les organes de ponte de la reine-abeille, avec microphotographies et coupes schématiques de ces organes ? Cette brochure serait utile aux jeunes apiculteurs qui ne possèdent pas les anciennes collections du *Bulletin*. — Les vieux apiculteurs s'en réjouiraient aussi.

Signé : *L. Mages*.

La page de la femme

Nous voici à la fin de la saison apicole. En général, cette année laissera chez les apiculteurs un souvenir plutôt déplorable, à cause de la sécheresse. Néanmoins, il a été possible de faire d'intéressantes expériences à plus d'un point de vue.

La campagne desséchée n'offrant plus rien à butiner, vous aurez certainement observé les avettes se ruant sur les fleurs de votre jardin (à condition que vous ayez semé des fleurs !) ; même les fleurs dédaignées les années précédentes étaient largement visitées pendant la dernière saison. C'est pourquoi ne condamnez point

une espèce de fleur pour la seule raison que vous n'y avez jamais vu butiner les abeilles, l'année où vous avez introduit cette sorte de plante dans votre jardin !

Il est des fleurs qui, très visitées une année, ne le sont pas du tout la saison suivante ; c'est une remarque que j'ai faite personnellement ; par exemple, la verge d'or et le buddleia, en saison mellifère, ne sont visitées que par les bombus terrestres que beaucoup de personnes confondent avec les abeilles.

Il y a aussi des plantes qui ne produisent du miel que dans certaines conditions : suivant la nature du sol, l'exposition et sans aucun doute, le temps ensoleillé ou pluvieux joue ici un rôle très important. On remarque aussi des plantes qui, riches en nectar dans un jardin, ne le sont pas du tout dans un autre ; et ce n'est pas prouvé que les fleurs venant de l'étranger soient plus mellifères que celles de chez nous. Semez une plante de radis, mangez-en aussi longtemps qu'ils sont savoureux, puis laissez fleurir ce qui reste. A la floraison, vous serez charmée par le bourdonnement que vous entendrez toute la journée sur ces jolies fleurs rosées.

Avez-vous un coin de jardin ombragé où rien ne pousse ? Semez-y des balsamines qui se reproduiront d'elles-mêmes chaque année. Ailleurs, vous avez un tas de déchets de jardin... vite, quelques pépins de courge ou de concombre, et bientôt tout est caché par un beau feuillage où apparaissent ces grandes cloches jaunes sécrétant du nectar et exhalant un parfum très doux pour attirer l'insecte butinant, auxiliaire utile et indispensable à la fécondation ; après ce travail, l'abeille retourne à sa ruche, chargée du pollen qui servira à nourrir les bébés aux berceaux.

Aucune de nous, apicultrice, ne peut rester indifférente au travail énorme fourni par nos chères petites bêtes.

Mais revenons à nos plantes de jardin. La mélisse peut rendre de grands services, d'abord comme plante médicinale ; et puis, voulez-vous changer une ruche de place ? froissez de la mélisse mélangée d'un peu de menthe, puis frottez le nouveau et l'ancien emplacement avec ce mélange. Aussitôt, les éclaireuses font une ronde bruyante pour finir par battre le rappel devant le nouvel emplacement où elles ont retrouvé leur reine chérie. Alors, elles lancent des ondes d'odeur que reçoivent les ouvrières qui sont, de la sorte, guidées vers le nouveau domaine ; n'oublions pas que les abeilles sont une république féminine et ne manquent point à la règle, elles ont la radio chez elles et chaque ouvrière a son poste sur elle.

Et, si vous êtes mélancolique à cause du manque de récolte, buvez, matin et soir, pendant quelques jours, une tasse de mélisse et de menthe mélangées ; vous verrez l'espérance et l'espoir renaître comme par enchantement !... *S. Delacrétaz-Massard.*

Réflexions

De tout temps, l'abeille a été chantée par les poètes. Les philosophes, les agronomes, les entomologistes, les biologistes, les apiculteurs, s'en sont fait les historiens. Le bourdonnement de notre insecte a inspiré quelques musiciens ; des peintres, des dessinateurs, des sculpteurs habiles, l'ont reproduite en son vol charmant, ramassant du pollen ou dans tout autre phase de sa vie mouvementée. Bref, aucun sujet n'a été autant traité ! N'estime-t-on pas à près de 2000 les auteurs qui, avec plus ou moins de bonheur, ont étudié la vie de nos chères avettes ?

Dès les premiers âges, l'abeille a été prise comme un modèle de vertus, alors que le faux-bourdon, lui, le pauvre, était traité de gros glouton, de paresseux. Les Grecs de l'Antiquité ne l'appelaient-ils pas « Produit de la charogne du cheval ». En Egypte, dans les tombeaux des anciens Pharaons, l'abeille est très souvent représentée dans les inscriptions hiéroglyphiques. Elle représente le Roi, le Pharaon, c'est-à-dire le maître suprême de l'Egypte et des pays conquis. L'abeille fut également choisie par Napoléon pour figurer dans ses armoiries. Elles devinrent les abeilles impériales, symbole de la douceur, surtout symbole du travail, de l'activité ordonnée et féconde. Dans la Grèce antique, l'abeille était considérée et respectée comme une déesse. Jupiter était le Dieu de ces insectes et des abeilles sacrées gardaient l'entrée de la grotte, où il avait vu le jour. Les ruches de l'Hymette étaient confiées aux prêtresses et on donnait à ces dernières comme symbole de leur sainteté le nom d'abeille. Comme on peut le voir, nos avettes étaient très aimées chez les Grecs, aussi ne faut-il pas s'étonner que ceux-ci aient été nos maîtres en apiculture. De nombreux savants Grecs nous ont laissé des ouvrages célèbres sur les abeilles et l'apiculture, livres qui nous montrent combien en ces temps lointains, cet élevage était déjà développé. Le plus célèbre de ces ouvrages est l'*Histoire des Animaux*, d'Aristote. La plus grande partie des livres V et IX traite des abeilles.

Chez les Romains, on prisait également l'abeille, mais surtout pour son miel. De rapides courriers rapportaient à Rome d'épais rayons de miel venant de Germanie. Lucullus dîne chez Lucullus ! Et c'est aussi un grand poète romain qui chanta les abeilles. Je veux parler de Virgile et de ses Géorgiques. Son père était un fermier d'une certaine aisance. Il eut donc tout le loisir d'étudier l'agriculture. Mais cet amour pour la terre, il le consacra dans la poésie. Sur demande de Pollion, puis de Mécène, il chanta l'agriculture, les troupeaux et les arbres en des vers célèbres : Les Géorgiques. En ces pages exquisés, destinées à inspirer aux Romains un goût nouveau pour l'agriculture, le sentiment déborde :

« D'abord, il faut choisir pour les abeilles une demeure, un emplacement où les vents n'aient point accès (car les vents empêchent d'apporter les provisions au logis). Que les brebis et les chevreux pétulants ne bondissent point sur les fleurs ; que la génisse errant dans la plaine ne fasse pas tomber la rosée, n'écrase les herbes naissantes ! Qu'on écarte des ruches fécondes les lézards aux dos bigarrés et rugueux, les mésanges et autres oiseaux, et surtout Procné (l'hirondelle), dont la poitrine porte l'empreinte de ses mains sanglantes ! »

Pour Shakspeare, l'abeille est le modèle de la subordination :

« Elles ont un roi et des officiers de tout rang : les uns, comme magistrats, sévissent à l'intérieur ; d'autres comme marchands, se hasardent à commercer au dehors ; d'autres, comme soldats, armés de leur dard, pillent les boutons de velours de l'été, et avec une joyeuse fanfare, rapportent leur butin à la royale tente de leur empereur. »

En 1862, naissait à Gand, le grand poète Mæterlink. Son livre, *La vie des Abeilles*, parut en 1901, et fut un succès sans précédent. L'imagination, la littérature et de solides connaissances scientifiques, forment l'armature de cet événement littéraire.

Et pour terminer, je pourrais vous citer les vers de quelques charmantes femmes. Elles ont été nombreuses ces poétesses qui aimèrent beaucoup la nature et les abeilles. Mais ce sera pour une autre fois.

R. Rüegger.

Un appel entendu

L'été dernier, nous lancions un appel dans le *Bulletin* en faveur d'une très pauvre famille revenue de France dans un dénuement complet. On se souvient qu'un de nos concitoyens, nommé Stalder, rentrant de ce pays qu'il avait habité pendant de nombreuses années, et où il avait fondé un foyer, amenait avec lui un mobilier des plus rudimentaires, absolument insuffisant, et deux ruches qui furent arrêtées à la frontière et brûlées par ordre du vétérinaire, parce que les prescriptions légales sur ce genre d'importation n'avaient pas été remplies. On sait que des ordres sévères auxquels on est tenu de se conformer, protègent les apiculteurs suisses contre la propagation des maladies contagieuses de leurs abeilles.

Le comité de la Société des Amis des abeilles de la Suisse allemande, nous ne savons par qui, fut informé de la situation lamentable de Stalder. Partant d'un mouvement généreux, digne de louange, il résolut de lui faire remplacer les deux ruches détruites. Imitant en cela notre chaîne du bonheur, il fit un vœu qu'il mit immédiatement à exécution en nous faisant parvenir une somme importante, avec mission de nous intéresser à celui que

le malheur avait si durement frappé et dans l'espoir que la Romande ferait également quelque chose.

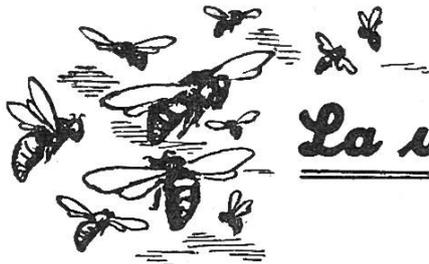
Grâce aux bons sentiments qui animent les apiculteurs suisses, Stalder est aujourd'hui en possession de deux bonnes ruches dont l'approvisionnement d'hiver a pu être constitué par un prélèvement sur les fonds que nous avons reçus.

En son nom, nous adressons les remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bel acte de solidarité apicole. Ces remerciements vont tout d'abord à la Société des Amis des abeilles pour son don en espèce, à M. Faley, à Prangins, pour l'envoi d'une magnifique ruche, à l'état de neuf, à M. Beuchat, Le Solliat, qui nous a fourni une superbe colonie à prix réduit, à M. Thiébaud, à Cormondrèche, pour son nucléus, à M. Jean Riff, à Pontenet (Jura bernois), pour son envoi de feuilles gaufrées.

C'est avec le sourire et dans un sentiment de vive reconnaissance qu'il a pris possession de ce riche butin.

Ayant trouvé un gîte et du travail, le bonheur semblait de nouveau sourire à notre protégé qui est atteint d'une grave infirmité. Hélas ! le chômage frappe de nouveau à sa porte et l'on ne peut être insensible à la profonde misère dans laquelle se débat aujourd'hui sa famille.

L. Mouche.



La vie des Sociétés

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité tenue à Lausanne
le 25 juillet 1949*

La séance est ouverte à 14 heures, par M. l'abbé Gapany, président. Membres du comité au complet, sauf M. Meunier qui se fait excuser.

Le secrétaire donne lecture des procès-verbaux de la séance de comité du 24 juin et des séances de bureau des 7 et 15 juillet, ils sont acceptés sans observation.

Le comité approuve toutes les démarches qui ont été faites par le bureau dans l'affaire Schumacher dont le dénouement aura lieu à l'assemblée des présidents de sections, le 7 août prochain.

Impression du Bulletin. — Le comité estime nécessaire que nous ayons un contrat d'impression pour notre *Bulletin*. M. Soavi est chargé de demander un nouveau devis à notre imprimeur actuel, ainsi qu'à la concurrence.

Fête de la Romande. — La Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture ayant renoncé à organiser cette année notre grande fête romande, c'est la Fédération neuchâteloise qui s'en est chargée. Celle-ci aura lieu à Neuchâtel,

le dimanche 4 septembre 1949, selon programme qui sera publié dans le *Bulletin*. Une séance de comité aura lieu à Neuchâtel le samedi 3 septembre, à 15 h. 30.

La SAR prend à sa charge cinq cartes de fête qui seront adressées à nos collègues suisses alémaniques, deux cartes pour nos collègues tessinois et huit cartes pour les membres du comité central. Il est décidé, une fois pour toute, qu'aux Fêtes de la Romande, la carte de fête et les frais de transport des membres du C. C. seront à la charge de la caisse centrale.

Le comité demande aux organisateurs de la Fête de laisser la présidence de celle-ci à notre président, car il est anormal que celui-ci soit relégué au rang de simple invité. En conséquence, la réception sera présidée, comme il se doit, par le président de la Fédération organisatrice, l'assemblée et le banquet officiel par M. l'abbé Gapany.

Congrès international d'apiculture à Amsterdam. — Le C. C. juge nécessaire de nous faire représenter à ce grand congrès mondial, M. Soavi veut bien s'en charger. En conséquence, il lui est alloué un subside de fr. 500.—.

Correspondance. — Lettre de M. O. Niquille nous offrant pour la machine à écrire qu'il détient encore, fr. 100.—. Le secrétariat en ayant besoin, il n'est pas question de nous en défaire.

Lettre de M. Grandchamp demandant à ce que le subside alloué aux membres du jury pour concours de ruchers soit relevé. Pour cette année, nous ne pouvons rien changer ; la question sera revue par le C. C. lorsque la rotation sera terminée.

Lettre de M. Roussel, imprimeur à Rouen, nous offrant des diplômes apicoles. Nous en avons encore suffisamment et il n'est pas question d'en faire venir de l'étranger.

Echange de notre Bulletin avec des revues étrangères. — Chaque membre du comité apportera, lors de la prochaine assemblée, la liste des revues qu'il reçoit de façon à ce que notre bibliothécaire puisse faire un contrôle.

Bibliothèque. — Les frais occasionnés pour la frappe, le tirage, reliure, etc., de notre catalogue se sont élevés à fr. 277.—.

La séance est levée à 18 h. 30.

Le président,

L. GAPANY

Le secrétaire,

P. ZIMMERMANN.

Visite d'apiculteurs français en Suisse

Sous la direction de M. le Dr Rousseau, du laboratoire national apicole français, à Digne, une vingtaine d'apiculteurs français, ainsi que M. J.-A. Hambleton, directeur du laboratoire apicole des Etats-Unis, sont venus en Suisse les 11, 12 et 13 septembre, pour faire une tournée de documentation.

Ils furent reçus à la frontière par une délégation de la Société genevoise d'apiculture qui leur offrit une collation au rucher de M. Ruckstul fils, à Founex. Puis, le car les conduisit à Nyon, où il leur fut servi un excellent dîner. L'après-midi, visite du rucher de M. Soavi, instituteur à Gingins. Une collation est offerte par la Société romande d'apiculture. Ensuite, nos visiteurs prirent la direction de Berne, en passant par Lausanne, Vevey, Châtel-St-Denis, Bulle, Fribourg et Berne.

Le lendemain matin, nos hôtes visitent l'institut fédéral de recherches du Liebefeld, sous l'aimable direction du Dr Morgenthaler. Nos amis français furent émerveillés de constater le soin que nos hommes de sciences mettent à lutter contre toutes les maladies des abeilles. Une rapide visite de la ville de Berne, puis c'est le départ pour Lausanne en passant par le col du Pillon et visite de l'établissement Rithner, à Monthey.

La journée du lundi fut réservée à la visite du Comptoir suisse et de l'école d'agriculture de Marcelin sur Morges, et c'est le retour par Genève-St-Julien.

Merci très sincère à toutes les personnes et aux sociétés qui m'ont aidé à faire de cette visite une course instructive : la Société romande d'apiculture, la Société genevoise d'apiculture et la maison Rithner de Monthey.

Je tiens à souligner la bienveillance de M. le Dr Morgenthaler et de ses collaborateurs qui voulurent bien nous recevoir un dimanche matin. Au nom de nos amis de France, je leur exprime ma vive reconnaissance. *R. Curty.*

† Joseph MAGNIN

C'est avec une véritable stupeur que l'on apprit le 23 juillet, par les journaux, la fin soudaine de ce fidèle apiculteur, membre de notre comité. Certes, il était souffrant depuis plusieurs années, avec des hauts et des bas, mais les progrès de la science permettaient tous les espoirs. Hélas ! le destin impitoyable en avait décidé autrement : le mal sournois qui le minait a eu finalement raison de sa robuste constitution, l'enlevant prématurément à l'affection des siens et de ses amis.

Joseph Magnin a été sous-inspecteur des maladies des abeilles, puis trésorier de la Société genevoise d'apiculture pendant cinq ans, poste qu'il a dû résilier l'année dernière pour cause de santé.

Il n'a cessé de s'intéresser à l'essor de notre société ; il apportait aux séances du comité une note de chaude amitié, une très grande perspicacité, un sens très net des missions dévolues aux dirigeants.

Sa belle propriété de Vézenaz où prospérait un magnifique rucher de 50 colonies, était souvent le rendez-vous des apiculteurs genevois ; en bon Valaisan, il nous faisait déguster avec une joie toujours renouvelée, les excellents vins de son beau canton.

Joseph Magnin, passionné des beautés de la nature alpestre et des abeilles, qui ne s'accordait aucun plaisir matériel, comprenait tout naturellement que d'autres y trouvent un agrément. Il n'avait pas le moindre désir d'imposer sa règle de vie à autrui, et cette largeur d'esprit, cette bienveillance dans le jugement n'était pas le moindre de ses charmes.

Que Mme Magnin et sa famille veuille bien recevoir l'expression de nos respectueuses et sincères condoléances.

Société genevoise d'apiculture : O. Niquille.



† Paul SUBILIA

Quelle belle vie, unie dans son effort, fidèle à son devoir une fois accepté, tendue vers un but toujours le même : appeler à l'Évangile, à la foi, à la charité ses concitoyens aimés comme des frères, telle fut la carrière du pasteur Paul Subilia.

Une passion, pourtant, l'apiculture. Y a-t-il un dérivatif plus attrayant et plus noble pour celui qui est appelé, jour après jour, à mesurer la peine de ses ouailles, à leur apporter les consolations, le réconfort, l'apaisement chrétiens. Est-il distraction plus reposante pour le père d'une famille nombreuse et pour le prédicateur ?

Dans la famille Subilia, le sacerdoce est de tradition et, chose remarquable,

également l'apiculture. On est pasteur et apiculteur de père en fils. Dès son enfance, dans la cure de Moudon, Paul Subilia fut initié par son père, Jean-Pierre, à la vie des abeilles. L'intérêt éveillé chez le jeune homme, fit de lui un praticien expérimenté. Paul Subilia cultiva d'abord ses abeilles en ruches Layens, aux Granges-Ste-Croix, son premier poste, puis il adopta la Burky-Jecker et y demeura fidèle. Dans sa retraite, à Prilly, où il se fixa après 31 ans de consécration à sa tâche, il avait aménagé un pavillon de 20 colonies du modèle qui avait sa faveur.

Un long cortège de parents, d'amis, de collègues, ont rendu à notre sociétaire vétéran, au doyen du corps pastoral vaudois, les honneurs suprêmes. Il s'est dispersé après un dernier et émouvant adieu du pasteur de la paroisse M. Gérard Savary.

A Mme Subilia, à ses enfants, particulièrement à son fils Maurice, notre dévoué secrétaire, nous adressons avec cet hommage nos sentiments de très respectueuse sympathie.

A. G.

† Ernest MAY

Le 16 août, à Curtilles, est décédé, subitement, dans sa 66^{me} année, notre ami Ernest May ; il relevait d'une congestion pulmonaire quand une crise d'urémie imprévue l'emporta.

C'était un homme calme et bienveillant ; sa vie intérieure profonde l'avait fait compréhensif, pondéré et franc dans ses conseils et ses actes.

Dans sa paisible ferme des Obèques, à flanc de coteau, dominant la vallée de la Broye, il vivait dans la calme nature ; il cultivait avec amour le domaine qu'il tenait de ses parents. Il avait la saine tradition de sa terre, il en avait entendu toutes les voix, et cette tranquille sagesse paysanne émanait de sa personne et de sa vie privée et publique. Il la transmettait fidèlement à son fils, comme il l'avait reçue de son père.

De son père aussi, il avait hérité le goût de l'apiculture. Son rucher, là, devant les fenêtres, au jardin, recevait ses fréquentes visites et le reposait des travaux du paysan et des soucis de l'homme chargé de fonctions publiques importantes, remplies avec autant de discrétion que de distinction.

Ernest May était membre de la Section de Lucens depuis 1939 ; il était un membre fidèle, dont les avis valaient leur pesant d'or, puisqu'ils étaient, dans une longue expérience et dans l'observation, guidés par l'amour de ses avettes. Nous disons ici, avec plaisir, que le fils gardera la fidélité au rucher paternel.

L. B.



Société d'apiculture de Lausanne

Course

La belle assemblée du 21 août, aux Rochers de Naye, laissera des souvenirs agréables à chacun des participants. Belle, parce que favorisée par une rayonnante journée, et belle par la cordialité qui a uni les sociétaires, par l'aimable et généreux accueil de M. Willy, le très sympathique directeur de l'hôtel de Naye.

Mais la réunion ne fut pas seulement une joyeuse, une saine partie de montagne. L'apiculture y eut sa part. D'abord au sortir des wagons du Montreux-Glion-Naye, la séance administrative réunit les sociétaires autour de tables préparées sur un terrain ombré. Procès-verbal applaudi, budget pour 1950 adopté, sans modification, contribution annuelle maintenue à 9 francs, admission de 7 nouveaux membres. Le président communique avec regret la triste défaillance d'un membre de la section, auteur de vols répétés dans les ruchers, perpétrés avec une si grande habileté durant plusieurs années, qu'ils faisaient naître des soupçons injustifiés et mettaient à contribution la caisse « vols et déprédations ». Ce mauvais sociétaire fut exclu par deux votes successifs.

Après ces pénibles explications, les récents concours de ruchers fournirent au président l'occasion d'une causerie sur l'exploitation d'un rucher, ce qu'on peut y trouver de louable ; mais aussi les imperfections que l'on y constate, le défaut de notes sur le comportement des colonies, le remplacement de reine, l'absence ou les défauts de ruchettes d'élevage, l'absence de toute comptabilité, même élémentaire.

Puis la cohorte, quelques instants dispersée sur les pentes du sommet, sur le chemin du jardin alpin, se retrouvera autour de tables copieusement et délicatement servies.

Après le succulent repas, les heureux excursionnistes reprirent, en sens inverse, les promenades du matin. Une généreuse collation les réunit à nouveau, avant le départ des convois de retour, au cours de laquelle productions et chants fusèrent sous l'habile direction de notre dévoué M. Jaquier. On dansa même aux sons de l'orchestre de l'hôtel et un couple très sympathique exécuta une vieille danse de caractère fort applaudie.

Cette journée fut close par le rappel du but de la Société, un hommage aux apiculteurs courageux, qui, malgré les conditions défavorables, surent déplacer leurs colonies à la recherche de champs de récolte et réussirent malgré tout, à obtenir une récolte appréciable, par la célébration de la splendide nature et les remerciements mérités à l'adresse de M. Willy et à son personnel, enfin, par un encouragement à espérer en des années plus généreuses.

Le rapporteur.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 10 octobre, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *La loi de la grappe.*

Section de Lucens

Dimanche 30 octobre, célébration du cinquantenaire de la Section.

11 heures, à l'hôtel de la Gare, à Lucens, assemblée administrative d'automne.

12 h. 30, dîner (prix fr. 6.— à verser en s'inscrivant).

14 heures, séance commémorative, suivie d'une brève partie familière et d'une causerie apicole, si possible avec film.

Venez nombreux, membres de la section, en compagnie de vos épouses. Faites provisions de gaieté et n'oubliez pas une production récréative.

Le comité.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Pour vos cotisations de 1950, soit fr. 9.20 — membres honoraires fr. 7.20 — utiliser le chèque postal No IV 2479, que vous recevrez. Le 30 octobre, les remboursements seront mis à la poste. Pour recevoir le *Bulletin* de janvier, il faut que les listes soient chez le caissier central, avant le 10 décembre.

Bonnes salutations et merci à tous.

Le caissier.

P.-S. — Pour le contrôle du miel, s'inscrire de suite chez M. le président, à Chézard.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

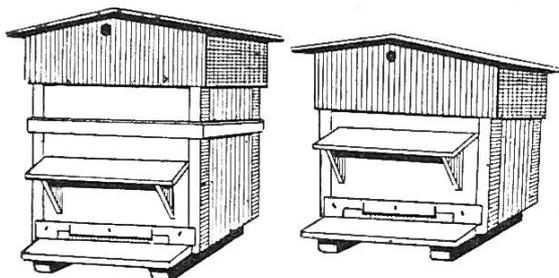
La réunion amicale aura lieu le vendredi 21 octobre, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *L'apiculture de l'autre côté du Jura.*

Le comité.

Montagnes neuchâtelaises

Pour rappel, notre réunion amicale du deuxième vendredi d'octobre, au Café de la Paix, à la Chaux-de-Fonds.



Ruche pastorale

D.-B. ou D.-T.

avec et sans hausse

EXTRACTEURS

Radial - Universel - Helvétia

MATURATEURS-CLARIFICATEURS de 25 - 30 - 50 - 100 kg.

BIDONS FORTS POUR EXPEDITION de 20 et 25 kg.

BIDONS LEGERS de 1 - 2 - 5 - 10 et 25 kg.

BOITES EN METAL de 2 kg.

Boîtes IDEAL en carton cellulose. Superbe présentation, inscriptions, 4 couleurs, solides, $\frac{1}{4}$ - $\frac{1}{2}$ - 1 kg. (prix spéciaux par quantité)

Planches chasse-abeilles « Rapide » - **Couloirs à opercules** - **Couteaux électriques** - **Etiquettes 4 couleurs** - **Balances pour ruches** - **Enfumoirs**

Tout le bon matériel pour l'apiculture

ÉTABLISSEMENTS

Eug. Rithner,

Chili - MONTHEY (Valais)

Téléphone 4 21 54

Fabrique de ruches et fournitures générales - Maison spécialisée pour l'apiculture - Livraisons rapides - Catalogue franco sur demande

L

E BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE

D'APICULTURE

EST UN MOYEN DE PUBLICITÉ

EFFICACE !